

Liste "Joigny, continuons, tous ensemble"

"La jurisprudence a dégagé, à partir du Code électoral, plusieurs principes qui guident le juge électoral pour déterminer si une activité de communication de la collectivité a servi à rassembler des suffrages autour d'un candidat ou si, au contraire, elle n'a servi qu'à informer les administrés sur les affaires locales, sur des événements les intéressant, sur des initiatives de la collectivité prises en raison de faits sans rapport avec les scrutins.

Concernant les tribunes libres réservées à l'opposition dans les bulletins d'information générale des collectivités, le Conseil d'Etat a jugé récemment que, le maire n'ayant aucun droit de contrôle sur leur contenu, un contenu à caractère de propagande électorale, s'il peut être analysé comme une dépense électorale,

ne constitue pas un don prohibé de la collectivité [CE 7 mai 2012, El. cant. de Saint-Cloud n°353536].

En revanche, la tribune de la majorité et l'éditorial du maire doivent rester neutres ce qui n'est pas sans créer une rupture d'égalité entre les candidats" écrit Jean-Louis Vasseur, avocat associé, SCP Seban & associés dans le numéro de septembre du "Courrier du maire et des élus locaux".

La lecture réfléchie de cette analyse nous amène à suspendre la tribune libre de la majorité jusqu'aux prochaines élections municipales de mars 2014.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - majorite.joigny.over-blog.com

Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny"

Le commerce à Joigny

Face à la fermeture de 3 nouveaux commerces ces dernières semaines (un fleuriste, une boulangerie, une librairie-papeterie), devons-nous accepter le déclin commercial de notre ville ou accélérer notre réflexion quant au devenir de l'activité commerciale joviniennne ?

Même si le commerce reste de l'initiative privée, n'est-il pas du devoir de la municipalité de tout faire pour l'encourager et le soutenir ? N'est-il pas temps, à l'aube de nouvelles échéances électorales, de nous poser un certain nombre de questions, sans jugement partisan, sur les actions précédemment engagées : L'extension de la compétence économique de la CCJ en début de mandat empêchait-elle toute action commerciale de la ville ? Qu'a fait la municipalité depuis 6 ans pour développer le commerce de Joigny ? Qu'a-t-elle fait pour mobiliser les aides potentielles

(Etat, régions, etc) pour dynamiser nos commerces ? Pourquoi avoir refusé un plan FISAC ? Qu'a-t-elle fait pour marier le développement du tourisme et l'action commerciale ?

Ces questions seront-elles à l'ordre du jour de la campagne à venir ou seront-elles reléguées dans les dernières priorités après l'action sociale, l'écologie, l'habitat social et les rythmes scolaires ? Ou seront-elles au même niveau que la sécurité, la stabilité des impôts (ne rêvons pas d'une baisse), et du mieux-vivre dans notre cité ? Encourageons nos concitoyens à participer avec passion, conviction et enthousiasme au devenir de Joigny qui se décidera dans les mois à venir.

Chers Joviniennes et Joviniens, nous vous souhaitons un très joyeux Noël.

DDJ : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>

Liste "L'union de Joigny"

Communication réaliste ou poudre aux yeux socialiste ?

La municipalité a créé les réunions citoyennes, copies conformes des anciennes réunions de quartiers !

Celle-ci a voulu jouer dans la cour des grandes, en effet, la loi du 27/02/02, relative à la démocratie de proximité, a créé les conseils de quartiers qui existent obligatoirement dans les villes de plus de 80 000 habitants, facultativement dans les communes de 20 à 80 000.

Ils n'ont pas de pouvoir de décision mais de consultation et ont un budget de fonctionnement.

La municipalité en a créé 3 : Joigny ouest, est et rive gauche/Léchères, avec pour chacun des référents (des Joviniens) et des conseillers (des élus) de quartiers.

Une fois par an, ont lieu par quartier les fameuses réunions citoyennes. Notre groupe s'est rendu aux 3, seulement une

petite dizaine de personnes était présente ! Cela peut aisément s'expliquer... En 2h30, nous avons eu droit à une autosatisfaction permanente, ils font tout très bien... leur présentation ressemble au Joigny Infos et autres communications... beaucoup d'images pour donner l'impression qu'ils s'agitent, ont des idées toutes mises en oeuvre. Mais les idées sont maigrichonnes, souvent délayées... ou mal copiées ! Il n'y a pas de ligne directrice, ils agissent par saupoudrage. Pour exemple, nous avions fait des pistes cyclables et des berges de l'Yonne notre projet phare, alors à 6 mois des élections, un petit aménagement bâclé a été réalisé près de l'Yonne, et une micro piste cyclable va voir le jour entre le pont et la zone commerciale... en fait ils font beaucoup de micro-réalisations (en 2014, le projet de micro-crèche verra le jour !). Nous préférons le concret et la qualité à l'éparpillement.

Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>